qu'il a visitée?

L'hon, Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, ce voyage m'a donné une fois de plus l'occasion de constater l'ampleur du programme de stimulation des ventes de la Commission canadienne du blé. J'ai rencontré les représentants de la Commission à Bagkok qui étudient la question des ventes du blé dans cette région et j'ai pu constater l'excellence de notre stimulation des ventes.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas...

M. l'Orateur: Le très honorable représentant veut-il poser une question supplémentaire?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je doute que l'honorable représentant ait compris ma question. A la suite de son voyage et de ses entretiens avec les représentants de la Commission du blé, le ministre est-il en mesure de dire si certains pays d'Asie songent à augmenter leurs achats de blé par rapport à l'an dernier, si de nouvelles ventes ont été conclues ou si l'on s'est assuré de nouveaux marchés éventuels?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'habitude de m'attribuer le mérite des ventes de blé comme le faisait l'ancien gouvernement, mais je puis dire à la Chambre que j'ai eu des entretiens utiles au sujet de l'AIG avec les ministres australiens et la Commission australienne du blé. Pendant mon séjour à Singapour, la Commission du blé a conclu une vente. Je n'ai cependant pas jugé bon, du fait que je me trouvais dans les parages, de reprendre l'avion pour Singapour afin d'y signer le contrat.

M. l'Orateur: A l'ordre. Permettez-moi de dire aux députés qu'il vaudrait peut-être mieux passer à un autre sujet et reprendre le débat demain sur cette question-ci. J'avais déjà accordé la parole au député de Swift Current-Maple Creek.

## LE BLÉ-LA RAISON DE LA PERTE DES MARCHÉS

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. A l'issue de tous ses entretiens sur la situation du blé, le ministre peut-il dire à la Chambre et surtout aux agriculteurs du pays pourquoi le Canada a perdu 33 p. 100 de ses marchés l'an dernier?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député que cette question n'est pas de celles que l'on peut poser.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

prolongé dans cette région très productive LE BŒUF-LA DÉCLARATION AU SUJET DES EXPORTATIONS DE NOUVELLE-ZÉLANDE AU CANADA

> L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vat-il nous faire un compte rendu de son long voyage en Asie et jusqu'aux antipodes? Nous expliquera-t-il ce qui lui a fait dire aux Néo-Zélandais qu'ils trouveraient chez nous un débouché sans cesse croissant pour leur bœuf?

> M. l'Orateur: A l'ordre. La première question est peut-être recevable, mais le député sait qu'il ne peut demander au ministre de commenter même ses propres déclarations faites en dehors de la Chambre. Le député pourra peut-être recevoir une réponse à sa première question, où il s'enquérait de la possibilité d'une déclaration.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, ma grande modestie m'empêche de prendre le temps de la Chambre pour faire une telle déclaration aujourd'hui, mais je crois avoir prononcé l'autre jour, à Vancouver, un excel-lent discours dont je ferai tenir une copie au député, sur l'importante question du bœuf.

Une voix: La question a été déclarée irrecevable.

L'hon. M. Pepin: Vraiment? Oh, alors ...

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur ...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député pose-t-il une question supplémentaire?

L'hon. M. Harkness: Oui, monsieur l'Orateur. Je remercie le ministre d'avoir offert de m'envoyer un exemplaire de son discours, mais c'est déjà fait. C'est pour cela que je pose une question au sujet du bœuf. Je signale, en toute déférence, que si un des membres du gouvernement fait une déclaration très importante pour un secteur de l'industrie, je pense alors que les députés sont parfaitement en droit, et l'ont toujours été, de demander au ministre sur quoi il s'est fondé pour faire cette déclaration.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Ce n'est pas ainsi que j'interprète le Règlement. Ce n'est certainement pas conforme à la pratique établie.

## LES CÉRÉALES

LE BLÉ-L'AIDE AUX CULTIVATEURS POUR LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES

M. George Muir (Lisgar): Étant donné l'énorme surplus de cette céréale dans les pays